

Demande d'abonnement annuel – STIB / BRUPASS / BRUPASS XL

Formulaire à envoyer complété et signé au service Enseignement par mail :

enseignement@anderlecht.brussels

NOM et PRENOM (en lettres capitales) :	
Adresse (résidence principale) :	
Code postal et ville :	
Numéro National :	
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
N° tél :	
E-mail (IMPORTANT):	
Affectation(s) école(s) :	
Adresse de(s) l'école(s) / lieu du travail :	
Date de début de l'abonnement souhaitée :	
Numéro carte MOBIB* : *Si pas de carte MOBIB, voir procédure ci-dessous	
Si vous avez un autre abonnement annuel, veuillez nous mentionner lequel +la date d'expiration de celui-ci :	
Veuillez faire le choix de l'abonnement :	STIB <input type="checkbox"/> OU BRUPASS <input type="checkbox"/> OU BRUPASS XL <input type="checkbox"/>
En cas de <u>modification/changement d'adresse</u> de votre moyen de transport, veuillez mentionner ce qu'il faudra rectifier et pour une demande d' <u>annulation d'un abonnement</u> , veuillez nous préciser de quel type d'abonnement s'agit-il et nous faire part de sa date d'expiration :	

Procédures:

- Lors de votre **première demande d'abonnement**, vous devez envoyer ce formulaire complété et signé au service enseignement (voir coordonnées susmentionnées), par mail ou par courrier interne, dans les plus brefs délais. Si vous ne possédez pas de carte mobib, veuillez remplir le formulaire spécifique que vous trouverez ci-joint.
- Tout renouvellement ou toute nouvelle demande de carte MOBIB est à charge de l'employeur. Toute perte / vol / endommagement de la carte MOBIB est à charge de l'enseignant.
- Le renouvellement de votre abonnement annuel se fait automatiquement.
Il ne faut donc effectuer aucune démarche → aucun formulaire/ aucun e-mail à nous renvoyer !
- En cas de **changement d'adresse/modification**, ou demande d'**annulation d'abonnement** dans votre mode de transport pour le trajet « domicile-travail » :
↳ il est impératif de le **signaler le plus rapidement possible** au secrétariat de M. DE CORTE, par courrier interne ou par mail à enseignement@anderlecht.brussels
- Toute fraude sera sanctionnée et tout paiement indûment perçu sera récupéré.
- Cette intervention ne peut en aucun cas être cumulée avec l'intervention dans les frais de stationnement (carte « entreprise » ou « école »).

Signature et date (enseignant) :

Cachet de l'école et signature (direction) :